

notre estime et de notre meilleure sympathie, par la vaillance et la ténacité avec lesquelles elle poursuit l'œuvre éminemment patriotique de soutenir la concurrence d'une institution opulente et brillante, dont les ressources et l'attraction en quelque sorte magnétique détournent trop facilement l'attention du mérite plus modeste mais non moins solide de la plus ancienne et de la plus importante de nos écoles annexées.

Nous pouvons affirmer en toute sincérité, — et nullement dans une pensée de réclame qui s'allierait mal avec la rigidité de conscience de son honorable directeur, M. Balète, — que cette école continue à marcher dans la voie de progrès où l'ont affermie sa nouvelle organisation et les règlements de sa corporation.

Nous avons cité, l'année dernière, deux établissements d'instruction qui mettent leur zèle à alimenter le recrutement de ses élèves : l'Institut des Frères du Mont Saint-Louis et le Collège des RR. Pères Jésuites.

Tout semble indiquer qu'il s'est ouvert de nouveaux centres de préparation, si l'on en juge au nombre et à la provenance des candidats qui viennent de se présenter avec succès aux examens d'admission.

On ne peut qu'applaudir à ce mouvement, dont les résultats se font sentir dans l'École et se manifesteront au dehors à bref délai. Il permettra notamment de disposer de promotions plus nombreuses pour répondre à la faveur de plus en plus marquée qui s'attache aux ingénieurs diplômés de l'École et fait rechercher leurs services.

Dans le courant de l'année, l'École a eu le regret de perdre la collaboration précieuse d'un de ses professeurs, M. Bonnin qui, pendant quatorze ans, avait participé au progrès et au succès de l'institution et l'avait servie avec dévouement. Il a malheureusement donné sa démission pour rentrer en France, où le rappelait des raisons d'ordre personnel ; mais la Corporation n'a pas voulu se séparer de ce professeur distingué sans lui donner un témoignage durable de sa gratitude, et elle l'a nommé professeur honoraire de l'École polytechnique.

Puis elle a confié l'enseignement laissé vacant par M. Bonnin à M. Charles Leluan, ingénieur, ancien élève de l'École centrale de Paris et possédant une grande expérience dans sa profession.

Nous lui souhaitons cordialement la bienvenue, confiants à l'avance que les services qu'il nous rendra répondront à la légitime espérance qu'autorisent ses travaux dans le passé.